

Guide pour compléter une demande de préinscription 2023/2024

Nouveauté cette année, les **demandes de préinscription pour la rentrée 2023 au Collège et Lycée Saint Joseph – La Salle** se feront de manière dématérialisée.

Vous devez vous connecter via le lien suivant :

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0740100G>

Lorsque vous cliquez sur le lien une fenêtre s'ouvre pour compléter :



ATTENTION : Les informations transmises doivent être enregistrées avec précision (ex : informations exactes correspondant aux documents d'identité, etc...). Ces informations seront ensuite envoyées à notre logiciel qui effectue le lien avec l'Académie de Grenoble et les plateformes de l'Education Nationale.

➤ **le dossier famille « Renseignements Responsable(s) »**

Après avoir complété le premier responsable, vous devrez cliquer sur « ajouter un conjoint » pour renseigner le 2^{ème} responsable et/ou conjoint vivant à la même adresse.

IMPORTANT : Dans le cas de parents divorcés ou séparés avec autorité parentale partagée, vous devez **OBLIGATOIREMENT** compléter une deuxième fiche en cliquant sur « ajouter un responsable à une autre adresse ».

➤ **le dossier élève « Renseignements Elève(s) »**

Les informations complétées doivent correspondre au livret de famille et à la pièce d'identité (orthographe des noms et prénoms).

➤ **les documents demandés**

1. Photo d'identité obligatoire
2. Copie du livret de famille obligatoire
3. Si parents séparés : jugement ou tout acte officiel ou attestation signée des 2 parents (mentionnant les 2 adresses, la résidence de l'enfant, le mode de garde)
4. Les bulletins 2021/2022 et 2022/2023. Pensez à nous faire suivre les bulletins par mail tout au long de l'année scolaire en cours à contact@stjthonon.org
5. Frais de dossier : 20 € à régler par chèque à l'ordre de l'ECT St Joseph. Les frais de dossier ne sont pas remboursés en cas de désistement et non déduits de la facture.

➤ Une fois votre dossier de préinscription complet, nous vous indiquerons la suite : liste d'attente, liste principale, rendez-vous....

Nous vous rappelons que tout dossier incomplet sera refusé et pourra remettre en cause la demande de préinscription.